

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN

SEANCE ORDINAIRE LE :

JEUDI 28 OCTOBRE 2010 A 20H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

- 1. Décision modificative n°3 – Budget Assainissement n°02 ;***
- 2. Taxe d'habitation départementale – Abattements ;***
- 3. Régularisation du compte 16878 ;***
- 4. Indemnité de conseil du Trésorier Principal ;***
- 5. Attribution d'une subvention à l'Union de Développement des premiers Secours de Seine-et-Marne « U.D.P.S. 77 » ;***
- 6. Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Yerres ;***
- 7. Sécurisation en eau potable de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière – Signature d'une convention pour augmentation du Génie civil de l'accélérateur de Varennes Jarcy ;***

- 8. Demande de subvention pour la réhabilitation du réseau d'assainissement Eaux Usées de la rue Louis Armand (entre la rue François de Tesson et l'avenue Maurice Chevalier) ;**
- 9. Modèles de protocoles d'accord pour l'accueil d'enfant présentant des handicaps ou des troubles de la santé, et notamment des intolérances alimentaires ;**
- 10. Concours de nouvelles d'Ozoir-la-Ferrière – règlement de la 6^{ème} édition 2011 ;**
- 11. Modification du tableau des emplois communaux ;**
- 12. Compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;**
- 13. Questions diverses.**

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 22 OCTOBRE 2010

**LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.**